



■ Affaire suivie par Franck CHATELAIN

CONCEPTION ET FABRICATION  
D'UN STAND RESPECTANT LES PRINCIPES  
DE L'ECO-CONCEPTION

**CONSULTATION**

*CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE*

❖ CONTEXTE ET OBJECTIFS :

**L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public** sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

Pour en savoir plus : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**L'ADEME souhaite notamment développer la démarche d'éco-conception et l'appliquer aux activités de communication** (éditions, manifestations...).

La démarche d'éco-conception consiste à prendre en compte les impacts générés par les produits à chaque étape de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur élimination, en passant par les phases de fabrication, de distribution et d'utilisation.

Par ailleurs, **la Délégation Midi-Pyrénées de l'ADEME est présente** – directement ou au travers de ses Espaces INFO → ENERGIE – **sur plusieurs manifestations régionales** : salons de l'habitat grand public, salons professionnels (Envirosud, TP-Bat Sud-Ouest...), colloques, rencontres, séminaires, opérations de communication nationales liées au développement durable (la semaine de la mobilité, semaine de la réduction des déchets, semaine du développement durable,...).

N'ayant pas acquis d'éléments modulables et itinérants permettant d'aménager son stand, l'ADEME est systématiquement obligée de louer du matériel.

Dans ce contexte, **la Délégation régionale de l'ADEME lance ainsi une consultation portant sur la conception et la fabrication d'un stand modulable et itinérant respectant les critères de l'éco-conception.**

### **Les objectifs recherchés par l'ADEME sont les suivants :**

- . répondre à ses propres besoins en terme d'aménagement de stand,
- . mettre en cohérence son discours et ses actes,
- . participer à la réduction des impacts générés par la tenue de toute manifestation,
- . encourager les prestataires du secteur présents en Midi-Pyrénées (organisateur de salons, agences de communication, spécialistes de l'évènementiel, « standistes », concepteurs, fabricants ou loueurs de mobilier...) à développer une offre de stands éco-conçus,
- . inciter les responsables de la communication des entreprises et des collectivités à se lancer dans une démarche similaire.

### **❖ PRESTATIONS DEMANDEES :**

Le prestataire sera chargé de concevoir et fabriquer, dans le respect de la démarche d'éco-conception, les différents éléments permettant d'agencer un stand de 9 à 50 m<sup>2</sup>.

#### **Ces éléments se composeront forcément de :**

- . 1 banque d'accueil permettant le rangement aisé de documentation (étagères) et fermant à clef
- . 2 tabourets hauts destinés à la banque
- . 1 étagère fonctionnelle et modulable, avec des portes fermant à clé en partie basse pour rangement de la documentation
- . 2 présentoirs documents A4, A5 et 10 x 21
- . 1 table basse
- . 4 sièges destinés à la table basse
- . 1 corbeille à papier
- . 1 porte-manteau
- . systèmes d'éclairage économes en énergie
- . petits écriteaux présentant la démarche d'éco-conception pour chacun des éléments du stand
- . éléments de signalétique (enseigne, totem, logos ADEME et INFO➔ ENERGIE...)
- . 4 panneaux d'information : 1 panneau présentant l'ADEME, 1 panneau présentant le réseau régional des Espaces INFO➔ ENERGIE...), 2 panneaux présentant les solutions éco-responsables à mettre en œuvre dans une maison (prévoir une création graphique : schéma d'une maison présentant d'un côté les choix possibles lors d'une construction et de l'autre les solutions pour les logements existants)
- . 1 plaquette pédagogique et grand public (entre 12 et 20 pages), au format PDF exclusivement, présentant le concept proposé, pour sensibiliser les professionnels de la communication à la création de stands éco-conçus.

#### **Le prestataire pourra également proposer en option :**

- . des systèmes d'habillage des murs (cloisons, panneaux, végétation, murs d'eau, rideaux...)
- . des revêtements de sol

Chaque choix sera justifié en termes d'ergonomie, d'esthétique, de solidité et de réponse aux critères d'éco-conception.

La sous-traitance est autorisée, notamment pour la conception des panneaux d'information et de la plaquette pédagogique.

## ❖ CONTRAINTES/ EXIGENCES :

1/ Design élégant, aux lignes épurées et actuelles (mais peu soumis à l'obsolescence) adapté aux spécificités de l'ADEME, établissement public oeuvrant dans le secteur de l'environnement.

2/ Stand réutilisable et modulaire pour être adaptable à différentes surfaces.

3/ Conformité aux normes de sécurité en vigueur et fourniture du PV de classement au feu.

## ❖ L'ECO-CONCEPTION : QUELQUES PISTES

### **Extraits d'une présentation de l'ADEME sur l'éco-communication :**

- Matériaux (composant le stand) recyclés ou/ et majoritairement issus de ressources renouvelables et/ ou facilement recyclables (nature clairement identifiée pour faciliter leur recyclage),
- Eléments de fixation, de collage et de finition ne nuisant pas à la séparabilité des différents matériaux ni à leur recyclage ou valorisation énergétique,
- Recherche de la réduction des quantités de matières utilisées pour la fabrication et des quantités de déchet de fabrication,
- Recherche de réduction des volumes lors du transport et du stockage (éléments majoritairement plats ou s'emboîtant les uns dans les autres ou facilement démontables),
- Eclairage adapté et peu consommateur d'électricité (lampes basse consommation, néons, led ...) et installation électrique équipée d'un interrupteur général permettant l'arrêt complet de votre consommation aux périodes de fermeture au public,
- Emplacement spécifique dédié au tri des déchets durant le déroulement de la manifestation (emballages de vos documents, déchets papier, déchets de bouche, ...),
- Eléments provenant du commerce équitable ou solidaire réutilisables dans d'autres contextes (don à des associations, réutilisation en entreprise de certains éléments mobiliers, ...).

Dans le cadre de l'exemplarité globale souhaitée par l'ADEME, le prestataire pourra également s'inspirer des éléments du type « Bilan Carbone » ou « Bilan produit » de l'ADEME.

### **Voir aussi, joint au dossier de consultation :**

- . l'extrait du guide « Eco-Communication : vers une communication plus éco-responsable » de l'ADEME,
- . l'extrait du guide de l'ANAE sur l'éco-conception de manifestations,
- . l'extrait d'une autre présentation de l'ADEME sur l'éco-communication.

## ❖ PROPRIETE DU STAND ECO-CONCU :

**Les éléments du stand éco-conçu** fabriqués par le prestataire pour le compte de l'ADEME Midi-Pyrénées **seront la propriété de l'ADEME.**